



AudaB  
Agence d'urbanisme  
agglomération de Besançon

# OBSERVATOIRE socio-urbain

Juin  
2015

Ville de  
**Besançon**

## Synthèse des secteurs



L'agglomération bisontine  
sous l'angle socio-urbain



Le phénomène de périurbanisation se poursuit aujourd'hui, et avec lui s'est mis en place un fonctionnement en couronnes au sein de l'agglomération et au-delà. Parallèlement, l'entremêlement de la ville et de la campagne s'est accentué : la ville centre ne fonctionne pas sans sa périphérie, et inversement, l'organisation de la périphérie reste liée à celle de sa ville centre.

L'analyse des indicateurs socio-démographiques montre que, ces dernières années, un ralentissement démographique est en cours dans l'ensemble de l'agglomération. L'évolution du territoire fait aussi ressortir, entre les secteurs qui le composent, des disparités qui peuvent parfois mener à un renforcement, dans certains domaines, de la spécialisation de ce dernier. Une fragilisation de certains ménages, due notamment à la crise économique de 2009, est aussi à prendre en compte. Enfin, Besançon se distingue souvent des autres secteurs et accumule des caractéristiques qui lui sont propres.

EN BREF...

*L'Observatoire Socio-Urbain (OSU) des quartiers et des secteurs de Besançon et des communes du Grand Besançon est un outil de veille des disparités territoriales au sein de l'agglomération. Des indicateurs, suivis sur des périodes longues et déclinés aux échelles communales et infracommunales (IRIS), permettent d'identifier les fragilités sociales en y apportant une clé de lecture urbaine et de fonctionnement territorial.*

*Cette publication permet, par la mise en avant des particularités de chacun des six secteurs de l'agglomération, de parvenir à construire une vue d'ensemble de cette dernière, de son état actuel et des évolutions qui s'y font jour. La publication s'appuie sur les observations faites dans les cinq « Synthèses de secteur » de l'OSU qui sont disponibles sur notre site [www.audab.org](http://www.audab.org).*

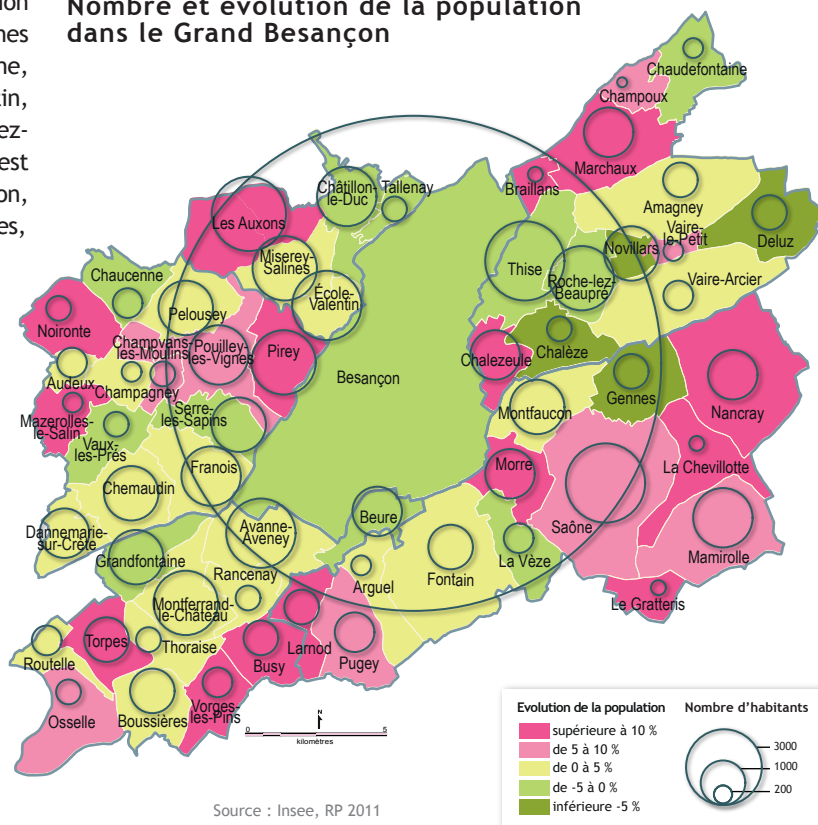
# Les dynamiques démographiques et urbaines

## Une force démographique centrifuge

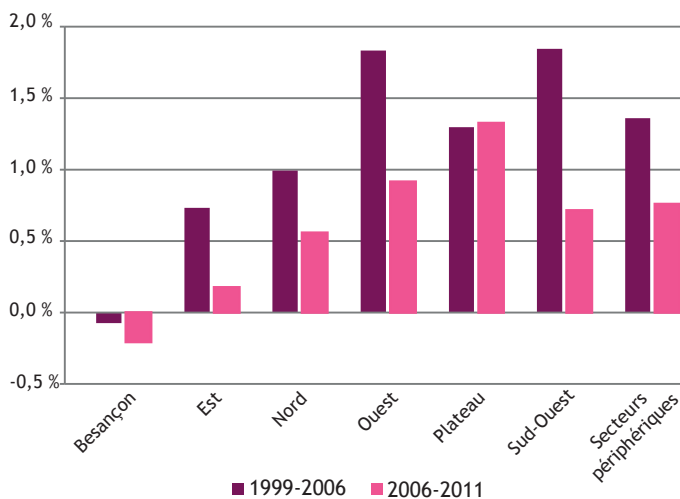
Les dix communes les plus peuplées de l'agglomération bisontine sont Besançon, ainsi que neuf communes périphériques peu éloignées de la ville centre (Saône, Thise, Les Auxons, Avanne-Aveney, Ecole-Valentin, Montferrand-le-Château, Miserey-Salines, Roche-lez-Beaupré, Pirey). Cette répartition des populations est due, pour les communes les plus proches de Besançon, à un développement urbain plus ancien de ces zones, qui fonctionnent comme des prolongements de la ville centre. D'autres communes, telles que Saône, se sont constituées comme des centralités pour le secteur de l'agglomération où elles se trouvent.

Les communes de Torpes (+24,8 %), Pirey (+19,5 %), Chalezeule (+16,1 %) et Marchaux (+12,7 %) gagnent le plus d'habitants entre 2006 et 2011. D'autres petites communes, souvent éloignées de la ville centre (Le Gratteris, La Chevillotte, Braillans, Mazerolle-le-Salin, Vorges-les-Pins, Noironte), enregistrent elles aussi des gains de populations importants, proportionnellement à leur taille.

## Nombre et évolution de la population dans le Grand Besançon



## Evolution annuelle moyenne de la population



Source : Insee, RGP 1999 et RP 2006 et 2011

Cela s'explique par un phénomène d'étalement urbain : les espaces constructibles se faisant de plus en plus rares dans les périphéries directes de la ville, des constructions neuves se réalisent plus loin, attirant de nouveaux habitants.

Ainsi, les populations ont tendance à quitter Besançon, seul secteur de l'agglomération à perdre des habitants entre 2006 et 2011 (-1 %), pour s'installer dans les périphéries, d'abord proches, puis de plus en plus lointaines. Tous les secteurs périphériques gagnent de la population au cours des dernières années, et le secteur Plateau se distingue particulièrement dans ce domaine (+6,8 %).

	Population totale 2011	Taux de variation annuel de la population 2006-2011	Nombre de ménages en 2011
Besançon	115 879	-0,2 %	60 561
Est	12 018	-0,2 %	4 987
Nord	9 225	+0,6 %	3 658
Ouest	14 105	+0,9 %	5 377
Plateau	13 131	+1,3 %	5 127
Sud-Ouest	11 981	+0,7 %	4 626
Grand Besançon	176 339	+0,1 %	84 337

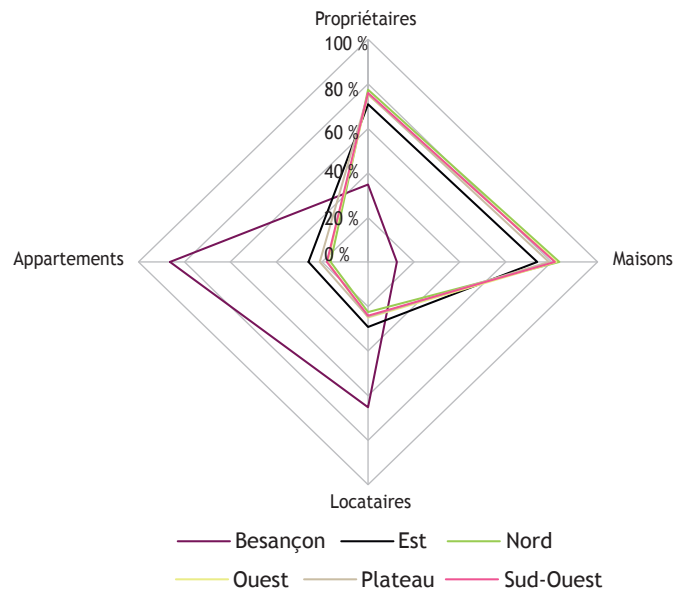


## Un parc de propriétés important, mais peu de logements récents

Contrairement à la ville centre où la situation s'inverse avec une prépondérance des locataires et des appartements, les secteurs périphériques de Besançon accueillent une majorité de maisons et de propriétaires. Cette caractéristique est particulièrement marquée dans le secteur Nord. Cependant, le secteur Plateau se distingue avec un nombre important de logements en location et d'appartements, qui contribuent à attirer une population jeune et familiale. La recherche d'un plus grand espace de vie à un prix plus modéré est l'une des raisons qui poussent notamment les familles à sortir de la ville, souvent en direction des secteurs Plateau et Ouest, qui comptent en 2011 les parts les plus importantes de logements de moins de cinq ans (9,5 % chacun).

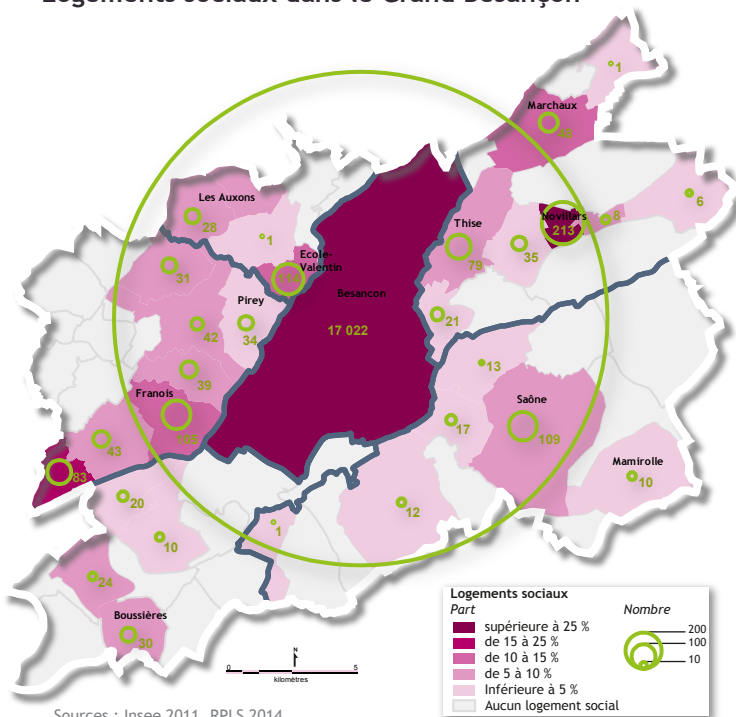
Les secteurs Sud-Ouest et Est enregistrent quant à eux des baisses de volumes en ce qui concerne les constructions neuves entre 2003 et 2012, le secteur Sud-Ouest étant en partie contraint par son environnement (zones inondables). Besançon connaît, elle, une stagnation dans la production de nouveaux logements (2 953 logements commencés entre 2003 et 2007, et 2 935 entre 2008 et 2012, soit une différence de quelque 18 constructions).

### Types de constructions et statuts d'occupation



Source : Insee, RP 2011

### Logements sociaux dans le Grand Besançon \*



Sources : Insee 2011, RPLS 2014

Parmi l'ensemble des secteurs périphériques, ce sont les secteurs Est (405) et Ouest (377) qui possèdent le plus grand nombre de logements sociaux, même si ces derniers restent encore limités, comparés aux 17 022 logements du parc social bisontin. Trois communes des secteurs périphériques disposent d'un parc social assez développé, constitué de près de 100 logements ou plus (Novillars, Saône, Ecole-Valentin). Il convient aussi de signaler que, sur la période 2006-2011, Besançon est le seul secteur grand bisontin à perdre des locataires du parc social (-1,3 % contre une moyenne pour les secteurs périphériques de +13,1 %). Les démolitions de bâtiments organisées dans deux quartiers de la ville (Planoise et Clairs Soleils) dans le cadre des programmes de rénovation urbaine sont en partie à l'origine de cette baisse.

\* Le nombre des logements comprend les logements non conventionnés des SEM (Sociétés d'Economie Mixte).

Part des ménages de 1 personne en 2011

Part des locataires du parc public de logements en 2011

Part des ménages monoparentaux en 2011

Secteur	Part des ménages de 1 personne en 2011	Part des locataires du parc public de logements en 2011	Part des ménages monoparentaux en 2011
Besançon	53,0 %	22,8 %	9,0 %
Est	26,0 %	7,6 %	6,3 %
Nord	19,4 %	3,5 %	9,1 %
Ouest	21,5 %	5,6 %	8,4 %
Plateau	23,4 %	2,7 %	6,9 %
Sud-Ouest	23,7 %	1,8 %	6,2 %
Grand Besançon	44,5 %	17,6 %	8,5 %

# Portrait des habitants de l'agglomération

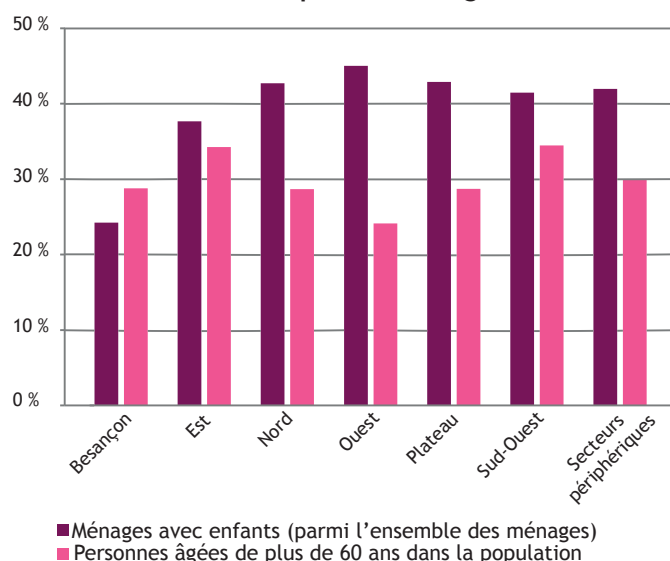
## Une population familiale à l'Ouest et sur le Plateau, et un public plus âgé dans les secteurs Sud-Ouest et Est

Les familles sont les plus représentées dans les secteurs Ouest (45 %) et Plateau (42,9 %). Ces ménages avec enfants, dont la part à Besançon (24,2 % des ménages) est beaucoup moins importante que dans le reste de l'agglomération (42 % en moyenne), s'éloignent de la ville centre (-5,6 % entre 2006 et 2011) pour rejoindre les secteurs périphériques, notamment du Plateau (+4,8 %) et de l'Ouest (+2 %), voire des zones plus lointaines situées hors agglomération. Ces familles recherchent des logements plus spacieux pour s'établir avec leurs enfants.

La monoparentalité est plus présente à Besançon (9 %) que dans l'ensemble des secteurs périphériques (7,3 % en moyenne). Cependant, la différence de représentation des familles monoparentales à Besançon et dans les secteurs Nord (9,1 %) et Ouest (8,4 %) reste minime, voire inexistante. Les communes les plus concernées (Pelousey, Pirey, Serre-les-Sapins, Fontain) doivent s'adapter aux particularités de ce public : logements à loyers modérés, besoins de gardes périscolaires à des horaires plus larges, tarifs selon des coefficients sociaux, etc.

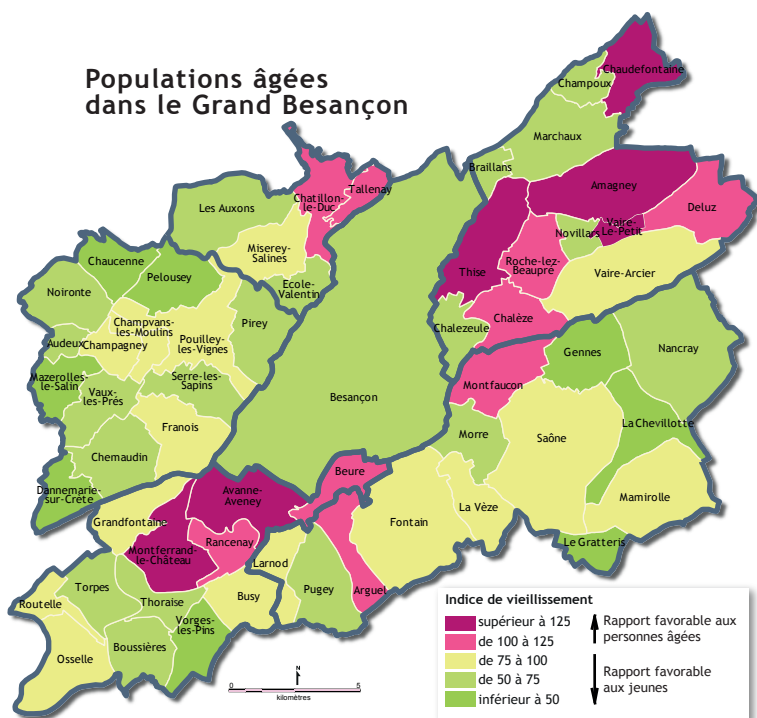
**Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

### Familles et personnes âgées



Source : Insee, RP 2011

### Populations âgées dans le Grand Besançon



Source : Insee, RP 2011

La cohabitation entre personnes âgées et familles est de plus en plus fréquente. Les secteurs Est (34,7 %) et Sud-Ouest (34,8 %) comportent une part de personnes de plus de 60 ans plus importante que les autres secteurs. Le vieillissement de la population est généralisé à tous les secteurs périphériques de l'agglomération (+51,3 % de personnes de plus de 60 ans en moyenne). Ce phénomène est le plus marqué à l'Ouest (+61,1 %) et au Nord (+61 %). Ce vieillissement généralisé doit amener une réflexion sur les questions liées à l'entrée dans la dépendance (maintien à domicile, adaptation des logements).

Le vieillissement est moindre à Besançon, beaucoup plus attractive pour les jeunes (étudiants et primo-entrants sur le marché du travail). La part des personnes de plus de 60 ans en 2011 y est inférieure à celle des secteurs périphériques (29,1 %). De plus, entre 2006 et 2011, la ville centre gagne moins de cette population qu'ailleurs (+14,6 % pour les 60-74 ans et +6,8 % pour les plus de 75 ans).

**Indice de vieillissement** : rapport de la population des 60 ans et plus à celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans des proportions comparables sur le territoire.

Part de la population âgée de moins de 15 ans en 2011

Part de la population âgée de 75 ans et plus en 2011

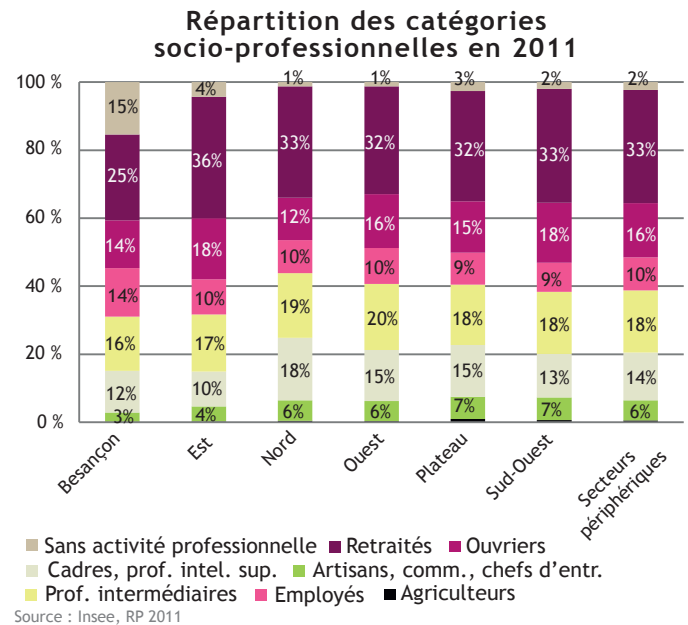
Part de ménages dont le référent est cadre en 2011

Secteur	Part de la population âgée de moins de 15 ans en 2011	Part de la population âgée de 75 ans et plus en 2011	Part de ménages dont le référent est cadre en 2011
Besançon	14,7 %	16,9 %	12,2 %
Est	17,7 %	17,9 %	10,3 %
Nord	19,5 %	12,6 %	18,3 %
Ouest	21,0 %	10,7 %	14,9 %
Plateau	20,6 %	14,3 %	15,1 %
Sud-Ouest	19,2 %	19,8 %	12,8 %
Grand Besançon	16,4 %	16,3 %	12,8 %

## Des disparités territoriales qui se renforcent entre Est et Nord

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins représentés à Besançon (12,2 %) que dans les secteurs périphériques (moyenne à 14,1 %). Employés et ouvriers y sont, eux, surreprésentés (28,2 %), à égalité avec le secteur Est (28,3 %). Entre 2006 et 2011, dans la ville centre, les parts des différentes catégories socio-professionnelles sont restées assez stables, alors qu'elles ont connu des évolutions diversifiées dans les secteurs périphériques.

Deux secteurs retiennent particulièrement l'attention car ils contribuent à l'accroissement des inégalités au sein de l'agglomération : le secteur Nord où les inégalités se creusent par le haut, et le secteur Est où elles se creusent par le bas. Un renforcement de la spécialisation sociale du territoire est en cours.



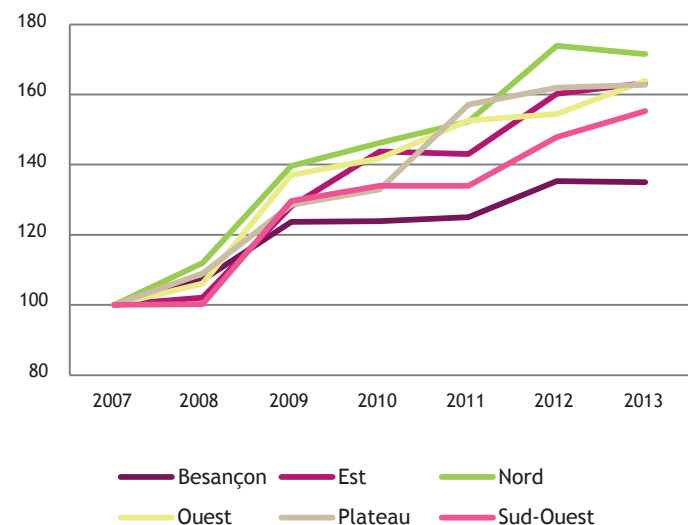
## Emploi et activités

### Un chômage en hausse en périphérie

A partir de 2008, le chômage augmente plus fortement dans les secteurs périphériques (+54,5 % entre 2008 et 2013) que dans la ville centre (+26 %). Il touche, ces dernières années, des populations qui étaient jusque-là relativement préservées. Il convient de noter ici que la crise économique n'est pas étrangère à ce phénomène. Ainsi, alors que le secteur Est comporte une part très importante de personnes aux professions les moins qualifiées (ouvriers et employés) et que le secteur Nord accueille, lui, une part très importante de personnes aux professions les plus qualifiées (cadres et professions intellectuelles supérieures), l'augmentation du chômage entre 2007 et 2013 est moins importante dans le premier (+63,3 %) que dans le second (+71,5 %).

La périphérie compte un pourcentage important de chômeurs de plus de 50 ans (24,7 %) important. A Besançon, les chômeurs « seniors » sont proportionnellement moins présents (18 %), et leur nombre augmente moins vite entre 2007 et 2013 (+5,1 % par an, contre +8,4 % en moyenne dans les secteurs périphériques). Les personnes de plus de 50 ans étant moins représentées dans la ville centre que dans le reste de l'agglomération, elles ont aussi une probabilité moins grande de se retrouver au chômage. Quant aux jeunes de moins de 25 ans, ils sont moins présents parmi les chômeurs que leurs aînés. Cependant, dans l'ensemble de l'agglomération, près d'un chômeur sur six est âgé de moins de 25 ans (15,7 % à Besançon et 16,7 % dans les secteurs périphériques).

### Evolution du nombre de chômeurs Indice, base 100 = 2007



**Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.**

	Part de ménages dont le référent est employé ou ouvrier en 2011	Nombre de chômeurs (catégories A, B, C) en 2013	Evolution du nombre de chômeurs entre 2007 et 2013
Besançon	28,2 %	10 316	+35,0 %
Est	28,3 %	702	+63,3 %
Nord	22,2 %	446	+71,5 %
Ouest	26,4 %	695	+63,9 %
Plateau	24,5 %	633	+62,7 %
Sud-Ouest	26,2 %	649	+55,3 %
Grand Besançon	27,6 %	13 441	+39,9 %

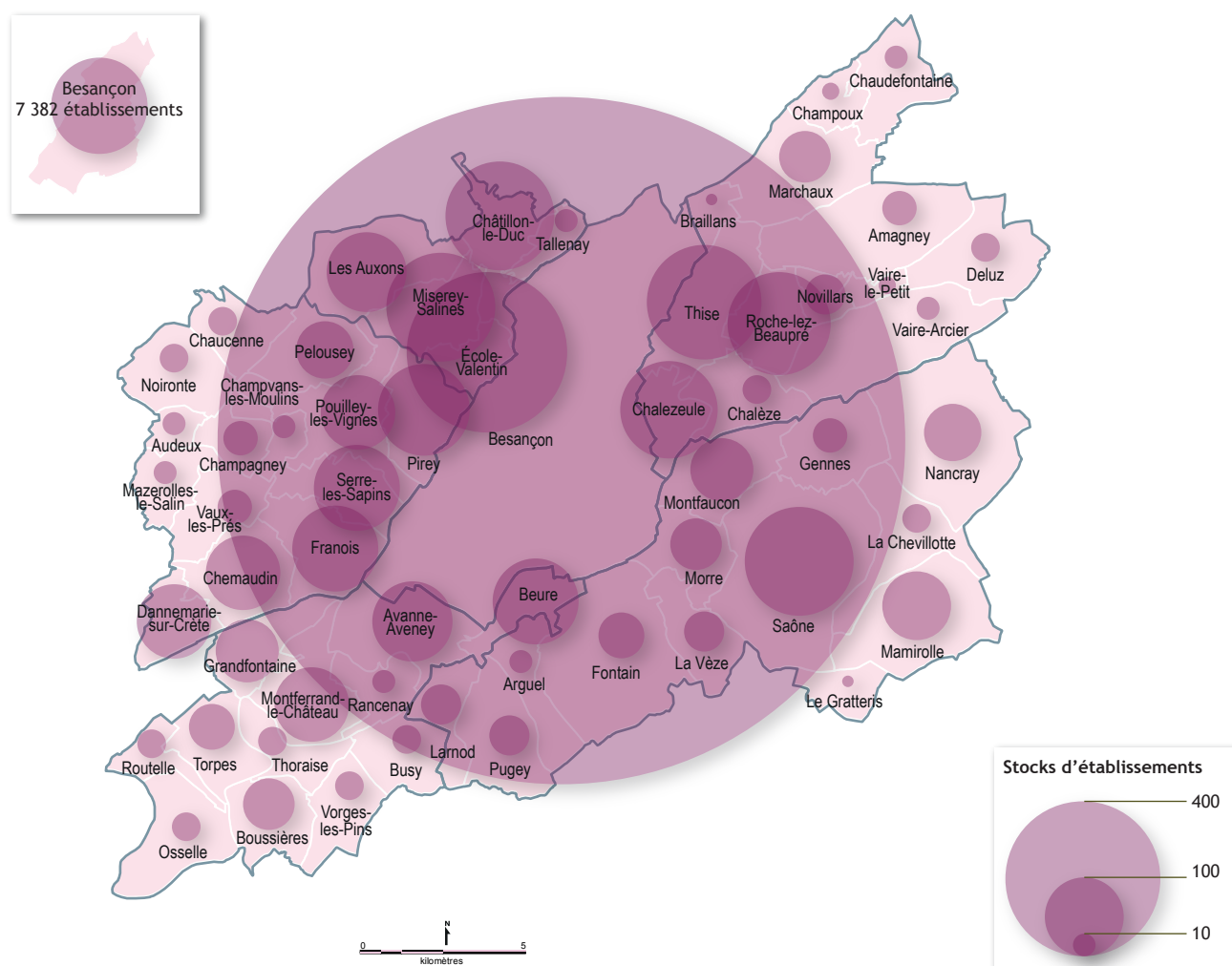
## Trois secteurs moteurs pour l'emploi : Besançon, le Nord et l'Ouest

Dans l'ensemble de l'agglomération, le taux d'emploi des hommes (63 %) est plus élevé que celui des femmes (59 %). Besançon et le secteur Est se distinguent du reste de l'agglomération par des taux d'emploi plus bas : le taux d'emploi masculin est de 58 % à Besançon et de 68 % dans le secteur Est (contre une moyenne pour les secteurs périphériques de 72 %) ; quant au taux d'emploi féminin, il est de 55 % à Besançon et de 64 % à l'Est grand bisontin (contre une moyenne pour les secteurs périphériques de 67 %). L'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes est particulièrement élevé dans le secteur Plateau (6,57 points, contre une moyenne pour les secteurs périphériques de 5,16 points).

Au sein de l'agglomération, Besançon représente naturellement le pôle d'emploi le plus important avec un stock de 7 832 établissements. Viennent ensuite les secteurs Nord (923 établissements) et Ouest (1 749 établissements), qui totalisent à eux deux plus des trois quarts du stock d'établissements des secteurs périphériques. Les zones d'activités de l'agglomération se concentrent d'ailleurs en grande partie dans ces trois secteurs.

**Etablissement** : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services (usine, boulangerie, magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière...).

### Nombre d'établissements dans le Grand Besançon



Source : Insee 2013

#### Part des ménages aux minima sociaux en 2013

#### Part des ménages allocataires de l'AAH en 2013

#### Part estimée de ménages à bas revenus en 2013

Secteur	Part des ménages aux minima sociaux en 2013	Part des ménages allocataires de l'AAH en 2013	Part estimée de ménages à bas revenus en 2013
Besançon	12,0 %	4,9 %	17,4 %
Est	7,3 %	4,6 %	9,1 %
Nord	3,1 %	1,6 %	5,3 %
Ouest	5,0 %	3,2 %	7,1 %
Plateau	3,4 %	1,6 %	6,6 %
Sud-Ouest	8,3 %	2,5 %	11,0 %
Grand Besançon	10,2 %	4,3 %	14,7 %

# Niveau de vie et pauvreté

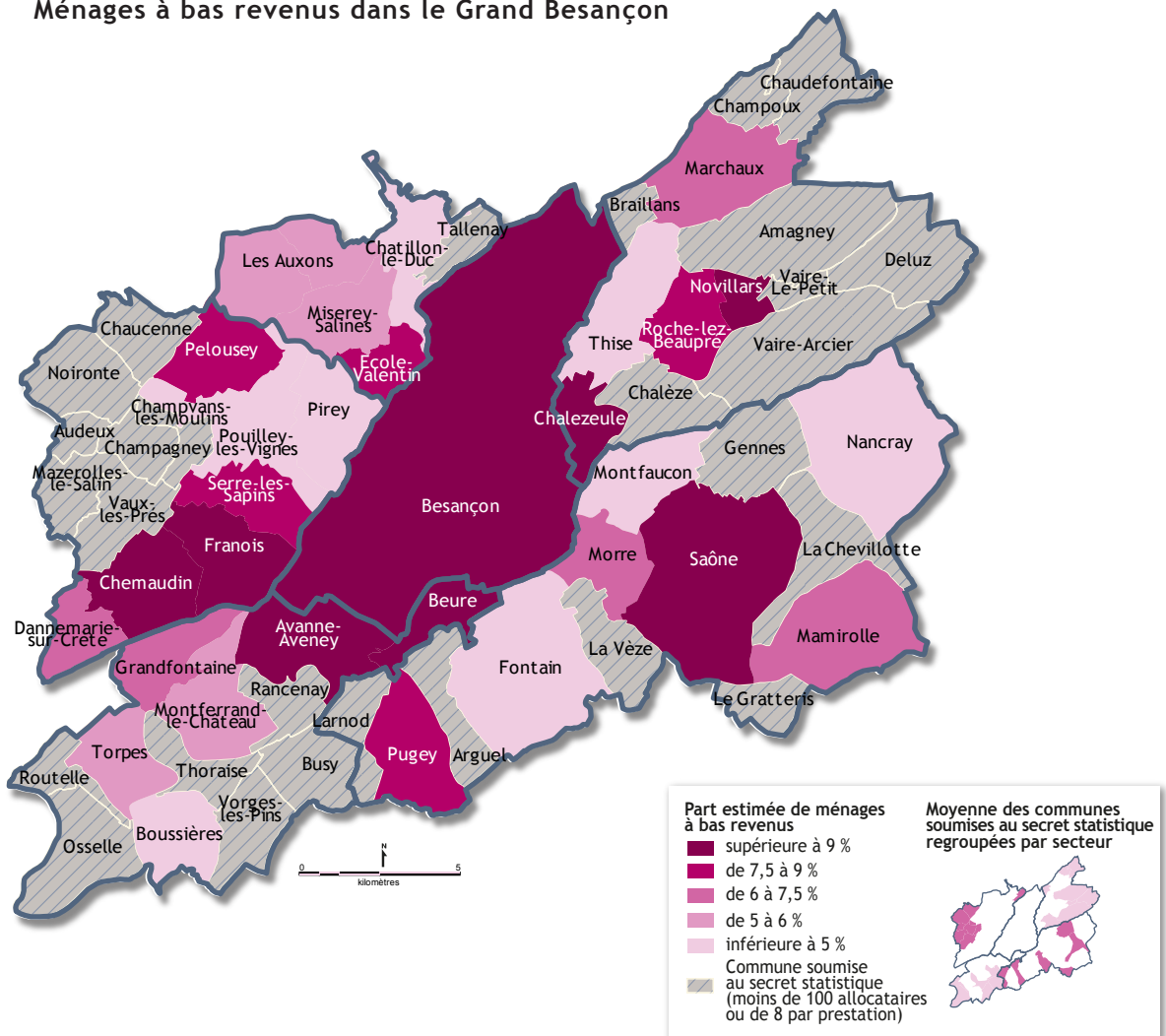
## Des situations de pauvreté diffuses dans l'agglomération

Les ménages les plus riches se localisent souvent dans les communes de la première couronne périphérique de Besançon (Tallenay, Montfaucon, Châtillon-le-Duc, Pirey, Miserey-Salines, Arguel, Fontain, Braillans, Pouilley-les-Vignes). Inversement, les communes les plus éloignées de la ville centre (Chaufontaine, Deluz, Novillars, Champvans-les-Moulins, Noironte, Le Gratteris, Osselle, Thoraise) accueillent plus facilement des populations aux revenus plus faibles.

Certaines communes enregistrent une pauvreté plus accentuée encore, compte tenu du nombre de ménages allocataires à bas revenus de la CAF (Besançon, Franois, Avanne-Aveney, Beure, Chalezeule, Chemaudin, Saône, Novillars). Ces résultats s'expliquent en partie, sauf pour Beure et Avanne-Aveney qui n'en accueillent aucun, par le nombre des logements sociaux présents dans ces communes.

**Allocataire sous le seuil à bas revenus :** ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 021 € en 2013.

Ménages à bas revenus dans le Grand Besançon



Evolution des ménages à bas revenus entre 2008 et 2013

Part estimée de ménages allocataires RSA en 2013

Part d'élèves en retard scolaire en CM2, rentrée 2012-2013

Besançon	+11,3 %	9,3 %	14,2 %
Est	+25,8 %	3,9 %	10,6 %
Nord	-25,3 %	2,2 %	9,5 %
Ouest	+46,0 %	2,9 %	4,6 %
Plateau	+22,2 %	2,8 %	7,1 %
Sud-Ouest	+14,6 %	6,6 %	9,9 %
Grand Besançon	+5,8 %	7,7 %	11,4 %

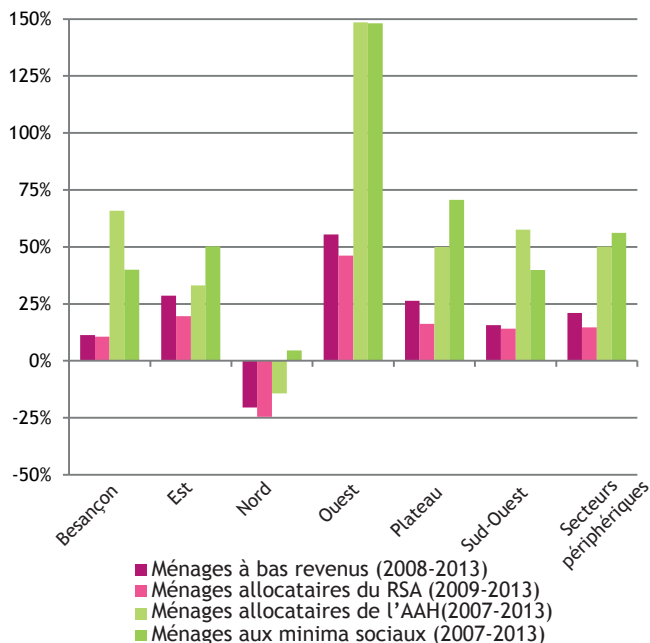


## Une évolution des fragilités plus sensible en périphérie

Les fragilités sociales touchent de plus en plus d'individus dans la périphérie ainsi que dans la ville centre. L'augmentation des ménages à bas revenus et des bénéficiaires du RSA est plus marquée dans les secteurs périphériques (+21 % de ménages à bas revenus entre 2008 et 2013, +14,7 % d'allocataires du RSA entre 2009 et 2013) que dans la ville centre (+11,3 % de ménages à bas revenus, +10,5 % d'allocataires du RSA). En revanche, l'augmentation des allocataires de l'AAH est plus accentuée à Besançon (+65,9 % d'allocataires de l'AAH entre 2007 et 2013 contre +50,1 % dans la périphérie). Cette inversion de la tendance s'explique par le fait qu'un nombre plus élevé de personnes est en droit de demander, à Besançon, à la fois le RSA et l'AAH. Or, dans ce cas, il est plus avantageux pour elles d'opter uniquement pour l'AAH, le mode de calcul du RSA le rendant moins intéressant.

Le secteur Ouest fait l'objet d'un appauvrissement récent de sa population (+46 % de ménages à bas revenus entre 2008 et 2013). C'est aussi dans ce secteur que les indicateurs de fragilités sociales ont connu l'augmentation la plus accentuée de toute l'agglomération (+46,2 % d'allocataires du RSA entre 2009 et 2013, et +148,6 % d'allocataires de l'AAH entre 2007 et 2013). En revanche, le secteur Nord voit diminuer en son sein le nombre de ménages en difficultés sociales (-20,4 % de ménages à bas revenus, -24,5 % d'allocataires du RSA et -14,3 % d'allocataires de l'AAH).

### Evolution des indicateurs de fragilités sociales



Source : CAF 2007-2013

**Prestations minima sociaux:** (AAH) Allocation Adulte Handicapé et RSA Socle (Revenu de Solidarité Active) qui remplace les précédents RMI et API.

## Education et santé

En 2013, la ville de Besançon présente le taux de retard scolaire (de plus d'un an en fin de CM2) le plus important de l'agglomération bisontine (14,2 %). La moyenne pour les secteurs périphériques s'établit à 8 %.

Les taux de retard scolaire les plus importants sont souvent relevés dans les communes qui présentent des fragilités sociales perceptibles chez certains ménages (Besançon, Chalezeule, Novillars, Roche-lez-Beaupré, Ecole-Valentin, Beure). Les secteurs Ouest (4,6 %) et Plateau (7,1 %) sont les moins concernés par ces retards.

Les équipements de santé se concentrent dans les communes les plus peuplées de l'agglomération, notamment à Besançon et les communes de la première couronne périphérique (Roche-lez-Beaupré, Ecole-Valentin, Franois, Pouilley-les-Vignes, Saône, Avanne-Aveney, Beure, Montferrand-le-Château). La densité médicale est la plus faible dans le secteur Ouest (78 médecins pour 100 000 habitants). La proximité de l'hôpital Jean Minjot et de la clinique Saint Vincent ainsi que leur accessibilité depuis le secteur Ouest par les routes départementales (RD67, RD70, RD75...) peuvent expliquer le déficit de médecins dans le secteur.

